



LE PRÉSIDENT

C/YSG/LL n°177

Paris, le 22 juin 2021

Monsieur Nicolas Mayer-Rossignol
Maire de Rouen
2, place du Général-de-Gaulle
CS 31 402
76037 Rouen Cedex
rouen@rouen.fr

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que la Commission nationale française pour l'UNESCO soutient votre candidature au Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO dans le domaine de la gastronomie, pour la session 2021.

La Ville de Rouen, par son positionnement historique à la croisée des échanges commerciaux ainsi que par son écosystème rassemblant producteurs locaux, restaurateurs d'excellence et associations valorisant les savoirs culinaires, a défini la gastronomie comme vecteur de durabilité, de solidarité et d'inclusion. Les projets actuels mis en place par le biais de ce domaine créatif répondent au Programme des Nations Unies de développement durable à l'horizon 2030. En intégrant le souci de transition sociale écologique, de qualité nutritionnelle pour tous, de consommation responsable, de santé mais aussi d'éducation des jeunes générations, Rouen a toutes les qualités et la volonté nécessaires pour rejoindre les 246 villes du monde plaçant la créativité au centre de leur développement urbain et humain.

Votre candidature au Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO, réseau de coopération internationale et de renforcement de la culture à l'échelle locale, est une étape pertinente pour consolider la dynamique dans laquelle s'inscrit Rouen, notamment avec le programme phare « Mon Restau Responsable » en partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme permettant à chaque enfant d'accéder à des produits frais et de faire des jeunes générations des consommateurs responsables ; ou encore, le futur festival « Les goûts durables » suivant les quatre saisons.

Les événements organisés par la Ville et l'apport du tissu associatif au développement et au rayonnement des savoirs culinaires normands sont remarquables comme en témoigne l'installation de la ferme pédagogique « Le Champ des Possibles », la Fête du Ventre valorisant le patrimoine gastronomique de la Normandie, la Foire Internationale de Rouen accueillant des démonstrations culinaires ou encore le Noël Solidaire instauré pour les personnes défavorisées en partenariat avec des commerçants rouennais.

La dimension éducation et recherche est au cœur de ce dispositif avec le programme de santé via l'alimentation au sein de l'Unité de Recherche INSERM UMR 1073 / Université de Rouen Normandie et les organismes de formation tels le Centre de Formation des Apprentis Simone Veil, l'Institut de Formation en Alternance Marcel Sauvage, l'Institut National de la Boulangerie Pâtisserie ou encore L'École des Arts Culinaires Fauchon.

Les perspectives de cette adhésion au Réseau sont considérables et poursuivent le plan d'action pluriannuel de renaturation de la Ville incluant, entre autres, des projets de maraîchage et de jardinage urbain comme « la Ferme des Hauts », lauréate de l'appel à projets « Les Quartiers fertiles » en avril de cette année.

La Ville de Rouen est associée de longue date à d'autres villes du monde dans le cadre de projets de partage des saveurs et d'échanges d'apprentis, et souhaite développer de nouvelles coopérations avec l'Afrique et l'Amérique du Sud dans le cadre de l'alimentation durable. Cette Ville au rayonnement international a su placer la gastronomie comme pilier de son attractivité, de son économie et de son effervescence culturelle.

Persévérer dans la promotion de ce patrimoine vivant pour renforcer son ouverture au monde, intensifier les échanges de bonnes pratiques et créer de nouveaux partenariats est une noble quête répondant aux valeurs et aux objectifs de l'UNESCO. En ce sens, la Commission nationale française appuie favorablement votre intention d'intégrer le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO en 2021.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.



Yves Saint-Geours